



C.D. GESTION COMPETITIONS SENIORS

REUNION du 25 Janvier 2024

Procès-Verbal N° 25

COORDINATEUR des Compétitions : PASSENEAU Grégory (Excusé)

PRESIDENT : DALMON André

PRESENTS : COUFFIGNAL Francis, SILVESTRE Bernard, REYNES Roger, CHAUZY Marc (Excusé).

La réunion est ouverte par le Président à 10h00

Nota : Les demandes de modification de date et d'heure doivent impérativement être saisies avec la réponse du club adverse sur Footclub avant le jeudi 9h de la semaine précédant la rencontre.

Avant toute demande de modification sur Footclub, il serait souhaitable que les clubs se contactent.

Toute demande effectuée hors délai, en application de l'article 17 du règlement des championnats sera sanctionnée d'une amende de 50 €.

Article 17 du règlement des championnats alinéa a

Les demandes de modification émanant du club organisateur, pour un décalage horaire ou un changement de jour, effectuées au plus tard le jeudi, 21 jours avant la date de la rencontre, sont acceptées de plein droit sauf décision contraire motivée de la C.D.G.C.S.

Départementale 2 (Sodépol)

- Le match **ST AFFRIQUE 2 – FOOT SUD LOZERE 1** est maintenu au dimanche 4 février 2024 à 15h00 (refus de Foot Sud Lozère de jouer le samedi soir).
- Le match **ST AFFRIQUE 2 – LE MONASTERE 2** prévu initialement le dimanche 3 mars 2024 à 15h00 se jouera le samedi 2 mars 2024 à 20h00 (demande du Monastère acceptée par St Affrique).
- Le match **SOURCES DE L'AVEYRON 2 – MARVEJOLS SPORTS 1** prévu initialement le samedi 27 janvier 2024 à 20H30 se jouera le même jour à 20H00 (demande de Sources de l'Aveyron acceptée par Marvejols).
- Le match **VILLEFRANCHE DE ROUERQUE 1 – BOZOULS AO 1** est maintenu au samedi 3 février 2024 à 19h00 (demande de Bozouls de jouer le vendredi ou dimanche et refus de Villefranche).

Départementale 3 (François ARNAUD Traiteur)

- Le match **AGEN/GAGES 1 – COMTAL FC 3** prévu initialement le samedi 2 mars 2024 à 18h00 se jouera le vendredi 1^{er} mars 2024 à 20h00 (accepté par Comtal).
- Le match **MOYRAZES 1 – SOULAGES BONNEVAL 1** prévu initialement le samedi 3 février 2024 à 20h00 se jouera le même jour à 19h00 (accepté par Soulages).
- Le match **VABRES L'ABBAYE 1 – MILLAU SO 2** prévu initialement le samedi 23 mars 2024 à 20h00 se jouera le même jour à 17h00 (accepté par Millau).
- Le match **GOUTRENS/MAYRAN 1 – FOISSAC 1** est maintenu au samedi 3 février 2024 à 20h30 (refus de Foissac de jouer le dimanche).
- Le match **FOOT ROUERGUE 1 – NAUCELLE FC 2** prévu initialement le samedi 27 janvier 2024 à 20h00 se jouera le même jour à 19h00 (accepté par Naucelle).

Départementale 4 (VGM)

- Le match **OUEST AVEYRON 3 – SOUYRI 1** prévu initialement le dimanche 28 janvier 2024 à 15H00 se jouera le même jour à 13H00 sur le stade de Salles Courbatiers (demande de OAF acceptée par Souyri).

Départementale 5 (Point Vert)

- Le match **COSTECALDE LESTRADE 2 – VABRES L'ABBAYE 2** prévu initialement le dimanche 4 février 2024 à 15h00 se jouera le vendredi 2 février 2024 à 21h00 (accepté par Vabres l'Abbaye).
- Le match **ESPOIR FOOT 88 3 – BOUSSAC 2** du dimanche 11 février 2024 à 15h00 se jouera sur le terrain municipal de Baraqueville.
- Le match **BEZONNES CAU 3 – CASTANET 1** prévu initialement le dimanche 28 janvier 2024 à 15h00 se jouera le samedi 27 janvier 2024 à 20h00 (accepté par Castanet).
- Le match **LE MALZIEU 2 – LA MARGERIDE 1** prévu initialement le dimanche 28 janvier 2024 à 15h00 se jouera le même jour à 12h30 en raison de l'occupation du terrain par l'équipe 1.
- Le match **SALLES CURAN/CURAN 3 – MONTJAUX 1** du dimanche 28 janvier 2024 à 15h00 est reporté au dimanche 25 février 2024 à 15h00.
- Le match **AS VABRES L'ABBAYE 2 – LARZAC VALLEES** du dimanche 28 janvier 2024 à 15h00 est reporté au samedi 24 février 2024 à 20h00.
- Le match **US VALLON 3 – DOURDOU US 2** prévu initialement le samedi 2 mars 2024 à 20h30 se jouera le dimanche 3 mars 2024 à 15h00 sur le stade de St Christophe (refus de Dourdou de jouer le vendredi, le terrain de St Christophe étant occupé le samedi soir).
- Le match **LACROIX BARREZ 1 – AUBRAC 98 2** est maintenu au samedi 3 février 2024 à 20h00 (refus d'Aubrac de jouer le dimanche).
- Le match **CAPDENAC UFC 2 – BEZONNES CAU 2** est maintenu au dimanche 28 janvier 2024 à 15h00 (refus de Bezonnnes de jouer le samedi).

- Le match **GOUTRENS/MAYRAN 2 – FOISSAC 2** est maintenu au dimanche 28 janvier 2024 à 15h00 (demande de Foissac et refus de Goutrens/Mayran de jouer le samedi soir).

Forfaits

- Le match **Castanet – Pareloup Céor 2** du dimanche 21 janvier 2023 à 15h00, Départementale 5 Point Vert, Poule D, 1^{er} forfait de **Pareloup Céor 2** : **Amende : 50€** .

Décision N°1 – 03 2024 de la CDGCS (Commission Départementale Gestion Des Compétitions Séniors) du jeudi 25 janvier 2024 :

- Match n°26211730 du mercredi 10 janvier 2024 à 21h00 : JS LEVEZOU FOOT 1 – AGUESSAC AS 1 en Départementale 1 VOLKSWAGEN, Poule unique :

Suite au rapport de l'arbitre qui mentionne que le match a été arrêté à la 46^{ème} minute en raison du terrain impraticable, la CDGCS en application de l'article 22 alinéa 4 du règlement des championnats donne match remis.

Le match sera rejoué à une date ultérieure.

Matches reportés

Voir le site du district

La prochaine réunion est fixée au jeudi 1^{er} FEVRIER 2024 à 9 heures.

La réunion est clôturée à 12.00 heures

Le Secrétaire de séance,

F. COUFFIGNAL



Le Président

A. DALMON

